

CCAS de la commune de Chaumuzy Séance du lundi 4 avril 2022 à 19h30

L'an deux-mil-vingt-deux, le quatre avril à dix-neuf heures trente, les membres du CCAS de Chaumuzy, convoqués le vingt-quatre mars deux-mil-vingt-deux, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur DOLÉ, Président du CCAS.

Présents : Mesdames Sylvie BIZET et Céline WALTER.

Messieurs Yves TRUCHON, Sébastien DOLÉ, Gérard ADRIEN et Benjamin WATIER.

Absentes excusées : Mmes Sylvie VISNEUX (pouvoir donné à M. Yves TRUCHON), Aurélie RODRIGUES DA CRUZ (pouvoir donné à M. Sébastien DOLÉ)

Absente : Jacqueline VISNEUX

Secrétaire de séance : M. Benjamin WATIER,

Membres en exercice : 9 ; Présents : 6 ; Votants : 7

Clôture de la séance précédente : Réunion du 22/02/2022

Il est fait lecture du compte-rendu de la réunion du 22/02/2022.

Compte administratif 2021

M. TRUCHON fait lecture du compte administratif 2021. Il est approuvé par 7 voix pour, 0 contre, 0 abstention
Résultat 62 084.74€, reporté au fonctionnement 2022.

Budget 2022

Le budget présenté est approuvé par 8 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

La séance est close à 21h30.

Sébastien DOLÉ
Président du CCAS

